

## GRILLE DE PRISE EN CHARGE FORMATION LICENCE PROFESSIONNELLE CQSSSE

À compléter après consultation de votre OPCA pour établissement de la convention de formation

**Prix : 6860 €**

Prix net de taxes, non soumis à TVA.

Le taux horaire adopté par les IUT de Bretagne est de 12,45 € pour les formations secondaires

Supports de formation	Volume horaire	Prise en charge par l'OPCA A : Volume horaire pris en charge : B : Taux horaire : A x B = Sous-total
Enseignements : face à face pédagogique**	446 heures	
Projet : face à face pédagogique** et encadrement pédagogique***	65 heures	
Évaluations (Contrôle continu, examens terminaux, soutenances intermédiaires et finales ...)	30 heures	
Accompagnement (Gestion par un tuteur pédagogique du suivi périodes entreprise-centre de formation, visites, informations en face à face par le Responsable d'Action de Formation...)	10 heures	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription au CQPM :</li> <li>• Intitulé du CQPM :</li> </ul>		

**Je soussigné** (nom, prénom) : \_\_\_\_\_ (qualité : Directeur, PDG, Gérant....) :

de l'**entreprise** (nom) : \_\_\_\_\_ adresse :

demande l'établissement d'une convention de formation pour (nom de l'**alternant**) :

OPCA : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Subrogation par l'OPCA (OUI ou NON) : \_\_\_\_\_

Les factures correspondant au coût de la formation seront adressées (rayer **les mentions inutiles et compléter le cas échéant**)

à l'entreprise à l'adresse ci-dessus :

à l'entreprise à l'adresse suivante :

à l'OPCA à l'adresse ci-dessus (cas de subrogation - **bien vous renseigner auprès de l'OPCA**) :

En cas de subrogation auprès de l'OPCA, je m'engage à fournir au Centre de Formation (CFCA IUT de Lorient) la copie des bulletins de salaires de l'alternant.

Le prix de la formation est pris en charge par mon OPCA à hauteur de (1 + 2 + 3 + 4) :

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

\*\* face à face pédagogique: l'ensemble des alternants est en cours avec l'enseignant -- \*\*\* encadrement pédagogique: l'enseignant est à disposition de tous les alternants, mais certains étudiants doivent à certains moments construire leur projet en effectuant ponctuellement leurs recherches pédagogiques en bibliothèque ou sur les terrains d'enquêtes ; ces périodes peuvent donner lieu à des déplacements locaux ponctuels autorisés.